

# LA CAPELLE & VOUS



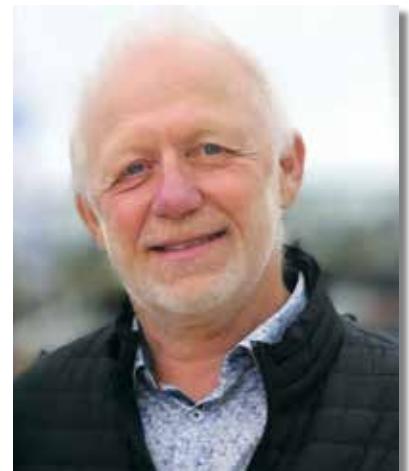
Rétrospective 2025

Bulletin n°2 - décembre 2025



# Sommaire

1. *Édito*
2. *Autour de la vie municipale*
3. *Point finances*
4. *Point travaux*
5. *Autour des enfants*
6. *Autour des aînés*
7. *Autour des associations*
8. *Etat civil*
9. *Au programme*



Chères Capelloises, chers Capellois,

À l'heure de refermer l'année 2025, il me tient à cœur de revenir sur les événements et actions qui ont marqué la vie de notre commune. Ces douze derniers mois ont une nouvelle fois illustré la richesse de notre territoire, la vitalité de ses habitants et l'engagement constant de celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour La Capelle-les-Boulogne.

L'année a été rythmée par de nombreux projets au service du cadre de vie, de la solidarité et du dynamisme communal. Qu'il s'agisse de l'entretien de nos espaces publics, du soutien aux associations, des initiatives culturelles, sportives ou citoyennes, ou encore des actions menées pour préserver l'environnement, chacun de ces efforts a renforcé l'identité chaleureuse et conviviale de notre village.

Je tiens à saluer tout particulièrement l'investissement des agents communaux, des bénévoles, des associations, des artisans, des commerçants et des habitants dont l'implication contribue, jour après jour, au bon fonctionnement et à l'animation de notre commune. Leur dévouement et leur sens de l'intérêt général méritent d'être soulignés.

Cette rétrospective annuelle est l'occasion d'exprimer ma gratitude envers toutes celles et ceux qui participent à la vie locale, dans un esprit de coopération et de responsabilité partagée.

### **Vœux du Maire et du Conseil Municipal**

À l'approche de la nouvelle année, je souhaite adresser à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères de santé, de sérénité et d'épanouissement. Puisse 2026 vous apporter réussite dans vos projets personnels, professionnels et familiaux.

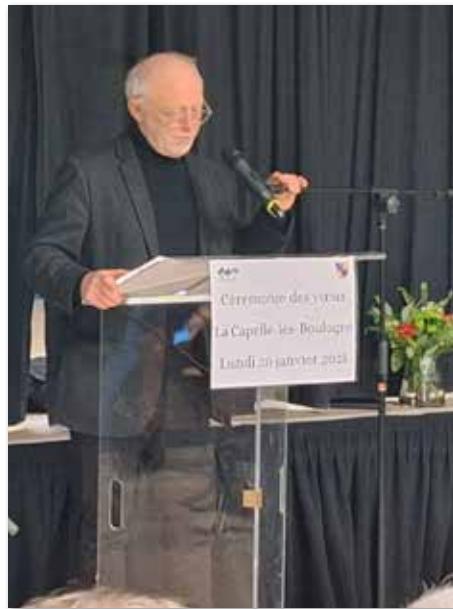
Je remercie les Capelloises et les Capellois pour leur confiance et pour leur participation active à la vie de notre commune. Le Conseil Municipal et moi-même poursuivrons, jusqu'au terme du mandat, notre mission de service public avec la même rigueur et le même sens du devoir.

Que la nouvelle année soit porteuse de solidarité, de convivialité et d'espoir pour l'ensemble de notre village.

Très belle année 2026 à toutes et à tous.

Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal de La Capelle-les-Boulogne

## ■ Vœux du Maire : une cérémonie placée sous le signe de la convivialité



Le **lundi 20 janvier 2025**, Monsieur le Maire a présenté ses voeux à la commune dans une ambiance chaleureuse, entouré de nombreux invités.

Étaient présents : Monsieur le président de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, Frédéric Cuvillier, Madame Paulette Juilien-Peuvion représentant la Région, Madame Mireille Hingrez-Cereda représentant le Département, les élus locaux, les représentants de la gendarmerie, les présidents d'associations, les directeurs d'établissements scolaires, les membres du conseil municipal, du CCAS et de son personnel.



Cette cérémonie a été l'occasion de faire le point sur les projets réalisés et à venir, tout en partageant un moment convivial, symbole du dynamisme et de la solidarité de notre commune.

Les Capelloises et Capellois ont également répondu nombreux à l'invitation, témoignant de leur attachement à la vie communale.



## ■ Lecture musicale : une soirée autour du polar



Le **30 janvier dernier**, la salle Marcel Caudeville a accueilli une soirée de lecture musicale exceptionnelle avec Rosalie Lowie et Frédéric Loywyck.

Les participants ont pu plonger dans l'univers littéraire de Rosalie Lowie, auteure reconnue dans le genre polar et marraine d'honneur du Mai du Livre, accompagnée de performances musicales qui ont enrichi la lecture et renforcé l'atmosphère dramatique et captivante des récits. Cet événement a offert aux habitants un moment culturel intimiste et original, mêlant littérature et musique, et illustrant l'engagement de la commune à promouvoir la culture sous toutes ses formes.



## ■ Hauts-de-France Propre : une nouvelle édition réussie



Pour la 3<sup>e</sup> édition des "Hauts-de-France Propre", notre commune s'est mobilisée aux côtés de citoyens engagés pour l'environnement.

Cette opération, qui vise à sensibiliser petits et grands à la protection de notre cadre de vie, a permis de collecter déchets et détritus dans différents quartiers de La Capelle-lès-Boulogne.



Grâce à la participation active des habitants et des associations locales, cette journée a été l'occasion de mettre en valeur notre village, de rappeler l'importance du respect de l'environnement et de renforcer le lien communautaire autour d'une action citoyenne.

## ■ Opal Sinfonietta : un concert mémorable

Le **16 mars dernier**, l'église Saint-Jean-Baptiste de La Capelle-lès-Boulogne a vibré au rythme d'un concert exceptionnel de l'Opal Sinfonietta, dirigé par Enrique Segura et accompagné par le chœur du Conservatoire du Boulonnais, sous la direction d'Anne-Laure Playoust.

Les solistes Didier Schneider au violon et Frédéric Planchon à l'alto ont offert des interprétations de grande qualité, saluées par un public enthousiaste.



Ce concert, soutenu par la paroisse Saint-Martin-en-Boulonnais et le Conseil Départemental du Pas-de-Calais, a été rendu possible grâce à l'engagement de Bernard Schneider et du Comité des Fêtes, que nous remercions chaleureusement.

Un moment musical à la fois élégant, émouvant et fédérateur, qui a enchanté petits et grands.



## ■ Un moment musical d'exception avec le chœur Voix Amies

Le **dimanche 30 mars** dernier, l'église Saint-Jean-Baptiste a résonné des voix harmonieuses du chœur Voix Amies de Saint-Martin-Boulogne.

Sous la direction d'Armelle Ebelle et accompagnés au piano par Natalia Hendrycks, les choristes ont offert au



public venu nombreux un concert d'une grande qualité, mêlant émotion, sensibilité et passion musicale.

Ce beau moment de partage a été rendu possible grâce au soutien de l'abbé Éloi Bénet et à l'implication du Comité des Fêtes de La Capelle-lès-Boulogne, que nous remercions chaleureusement.



## ■ Belote : un après-midi convivial

Le **12 avril**, la salle Marcel Caudeville a accueilli un tournoi de belote organisé par le Comité des Fêtes. Les participants ont profité d'un moment convivial et chaleureux, mêlant amusement et esprit de compétition amical.

Un grand merci au Comité des Fêtes pour avoir permis à ce rendez-vous traditionnel de rassembler de nombreux habitants dans une ambiance festive.

## ■ Théâtre : "Le Canard à l'Orange"



Le samedi 19 avril, le Centre socio-Culturel de La Capelle-lès-Boulogne a accueilli une représentation de la comédie « Le Canard à l'Orange », organisée par le Rotary Club de Wimereux Baie St Jean en partenariat avec la troupe Les Thibautins.

Cette pièce, écrite par le célèbre auteur britannique William Douglas Home, a été mise en scène par Philippe Harbart, avec un décor signé Patrick Bourgeois.

Les spectateurs ont passé une soirée joyeuse et conviviale, tout en soutenant une cause importante : les bénéfices de la représentation ont été reversés au Cidff (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles). La commune remercie chaleureusement le public présent et le Comité des Fêtes pour leur contribution au succès de cet événement.



## ■ Braderie du 21 avril

Le **dimanche 21 avril**, l'avenue de la Forêt s'est animée pour la braderie annuelle, organisée par le Comité des Fêtes. Malgré la météo capricieuse, de nombreux visiteurs ont répondu présents, parcourant les stands et découvrant les nombreuses trouvailles proposées.

Cette braderie a été l'occasion de partager un moment de convivialité et d'échanges.



## ■ Parcours du Cœur - 27 avril : une mobilisation citoyenne



Le **27 avril**, Monsieur Bernard Moussay a organisé le Parcours du Cœur, un événement qui a rassemblé un large public pour promouvoir la santé et le sport.

La commune tient à le remercier pour son engagement et félicite tous les participants, qui ont contribué à faire de cette journée un moment sportif et convivial de grande réussite.



## Hommage aux victimes et héros de la déportation



Le dimanche 27 avril 2025, la commune de La Capelle-lès-Boulogne s'est rassemblée pour commémorer la Journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation.

Entouré des membres du conseil municipal, des anciens combattants et de nombreux habitants, Monsieur le Maire, Jean-Michel Dégremont, a déposé une gerbe en hommage à celles et ceux qui ont souffert ou donné leur vie dans les camps.

Lors de cette cérémonie empreinte d'émotion, Monsieur le Maire a tenu à partager "Le Chant des marais", écrit en 1933 par des prisonniers politiques allemands internés au camp de Börgermoor.

Ce chant, symbole de courage et de résistance, a résonné comme un puissant message de mémoire et d'humanité.



## Le Mai du Livre

Les communes de la Capelle-lès-Boulogne, Pernes-lès-Boulogne et Baincthun se sont associées pour organiser la seconde édition du Mai du livre, qui s'est déroulée du **14 au 18 mai 2025**.

Le dimanche 18 mai, étaient au rendez-vous au Centre-Socio-Culturel de la Capelle-lès-Boulogne une trentaine d'auteurs, la FNAC et la maison d'éditions

Aubane. Les mois et particulièrement la semaine précédent le salon, d'autres événements ont eu lieu : conférences d'auteurs et d'éditeurs, cérémonies autour des arbres de mai dans les communes participantes, dictée... Un objectif : créer un point de rencontre entre les auteurs et leurs lecteurs, partager des moments riches en culture, en amour pour les livres et les mots !

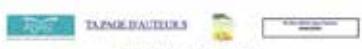
Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour la prochaine édition, qui aura lieu du 12 au 17 mai 2026 !



Mai du Livre

2ème édition – 13 au 18 Mai 2025

La Capelle-lès-Boulogne - Baincthun - Pernes-lès-Boulogne



## ■ Fête des Voisins : un beau moment de partage

Organisée par le Comité des Fêtes dans la salle Marcel Caudeville, la Fête des Voisins a rassemblé de nombreux Capellois autour d'un moment convivial et chaleureux.

Cette rencontre a permis de renforcer les liens de voisinage et de partager un agréable moment d'échanges et de rires au cœur de la commune.



## ■ Jazz Meeting 6 : deux rendez-vous culturels

Dans le cadre du Jazz Meeting, deux temps forts ont été proposés au public capellois.

**Dimanche 1<sup>er</sup> juin**, au château de Conteval, le Florian Verdier Trio composé de Florian Verdier au piano, Christophe Gratien à la batterie et Marc Davidovits à la basse a offert une prestation raffinée, mêlant jazz, musique classique et pop lyrique, dans un univers mélodieux et élégant.



**Mardi 3 juin**, au Centre socio-culturel, Patrick Dréhan a présenté une lecture musicale de son dernier livre *Se dévoiler*, accompagné sur scène par Éric Paques à la guitare, Alexandra Belland au chant et Hugues Rousé au saxophone et à la voix.

Cette rencontre artistique a permis au public de découvrir de subtiles harmonies entre mots et musique, offrant un moment à la fois poétique et émouvant.



La commune se réjouit d'accueillir des initiatives culturelles de cette qualité, qui participent pleinement au dynamisme artistique et culturel de La Capelle-lès- Boulogne.

## ■ Fête des Plantes de Conteval : 20 ans au service de la nature

Le week-end des **7 et 8 juin**, s'est déroulée la Fête des Plantes de Conteval, un événement devenu incontournable pour les passionnés de jardinage et de nature.

Cette édition était particulièrement spéciale, marquant les 20 ans de l'association. Les visiteurs ont pu rencontrer des pépiniéristes, échanger avec des amoureux des plantes et découvrir des conseils pour embellir leurs jardins, le tout dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Cet événement illustre parfaitement l'engagement pour promouvoir la biodiversité, le respect de l'environnement et le partage autour du plaisir de jardiner.



Jmb



Jmb

## ■ Commémoration du 18 Juin



La commune a rendu hommage aux héros et résistants lors de la commémoration du **18 juin**, marquant l'appel du Général de Gaulle et le courage de ceux qui ont lutté pour la liberté.

Monsieur le Maire et les élus ont participé à cette cérémonie, accompagnés des associations locales et de nombreux habitants, pour rappeler l'importance de la mémoire et des valeurs de la République.



## ■ Fête de la Musique : une journée festive et familiale



Le **21 juin**, La Capelle-lès-Boulogne a célébré la Fête de la Musique sous le signe de la convivialité et de la diversité des animations.



Pour cette nouvelle édition, l'équipe de L'Antre du Jouet s'est associée au Comité des Fêtes pour proposer une formule originale mêlant jeux géants, structure gonflable, animation par J-T, ainsi qu'un espace restauration et bar pour le plaisir des petits et des grands.

Cette journée festive a rassemblé de nombreuses familles, offrant un moment de partage et de détente au cœur de la commune, tout en célébrant la musique et la joie de se retrouver ensemble.

## ■ Commémoration du 14 juillet

Le 14 juillet, jour de fête nationale, a débuté par la traditionnelle cérémonie commémorative en hommage aux femmes et aux hommes qui ont façonné la République.

Les élus, accompagnés des porte-drapeaux et des habitants, ont déposé une gerbe au monument aux morts, rappelant l'importance de l'engagement citoyen et du respect des valeurs républicaines.

Cette année encore, la municipalité a profité de ce moment pour mettre à l'honneur les jeunes Capellois diplômés du brevet et du baccalauréat.

Une carte cadeau leur a été remise en signe de reconnaissance pour leurs efforts et leur réussite, saluant leur travail et encourageant leurs projets futurs.

La cérémonie s'est conclue dans un climat convivial et chaleureux, symbolisant parfaitement l'esprit de rassemblement de la fête nationale.



## ■ Nocturnes d'Opale : un quintette à cordes exceptionnel

Lors de la dernière édition des Nocturnes d'Opale, l'église Saint-Jean-Baptiste de La Capelle-lès-Boulogne a accueilli un public nombreux venu admirer le Quintette à cordes composé de musiciens de l'orchestre de la Garde Républicaine : Guillaume Barli et Michel Dietz (violons), Sébastien Lévy et François Baldassare (altos) et Arthur Lamarre (violoncelle).

Ce concert a offert aux spectateurs la chance d'écouter des œuvres majeures du répertoire classique dans un cadre intimiste et chargé d'émotion.



La commune se félicite d'avoir pu accueillir ces musiciens de renom et remercie tous les acteurs qui ont contribué à faire de cette soirée un moment musical inoubliable.

## ■ Braderie d'été

Le **dimanche 31 août** a eu lieu la grande braderie de l'été qui s'est déroulée comme chaque année place des anciens combattants. Les exposants de la Braderie étaient nombreux.

Nous tenons à remercier les exposants et particulièrement le Comité des Fêtes pour l'organisation.



## ■ Commémoration du 9 septembre

Le **9 septembre**, Madame Vandekerkhove, adjointe au Maire, accompagnée des Anciens Combattants, du Maire de Pernes-lès-Boulogne, des élus capellois et des administrés, a rendu hommage à Jean Legrand et Marcel Caudeville. Cette cérémonie, fidèle à la tradition municipale, rappelle l'importance du souvenir et de la transmission de notre histoire locale.



## ■ Salon du Polar : rencontres et dédicaces au Centre Socio-Culturel



Le **13 septembre dernier**, le Centre socio-Culturel de La Capelle-lès-Boulogne a accueilli le Salon du Polar, un rendez-vous attendu des passionnés de littérature policière.

Les visiteurs ont pu rencontrer les auteurs, échanger lors de discussions et assister à des séances de dédicaces.

Dans un élan de solidarité, 10 % des ventes réalisées lors du salon ont été reversées à l'association O.S.E (Objectif Sourire d'Enfants), contribuant ainsi à une action en faveur des enfants.

Ce salon est l'occasion de partager un moment privilégié avec les écrivains tout en soutenant une cause importante, et illustre l'engagement de la commune pour la culture et la solidarité.





### ■ La Solidai'Rose : tous unis contre le cancer

Cette année encore, La Capelle-lès-Boulogne a accueilli la Solidai'Rose, une initiative mobilisant bénévoles et habitants autour de la lutte contre le cancer.

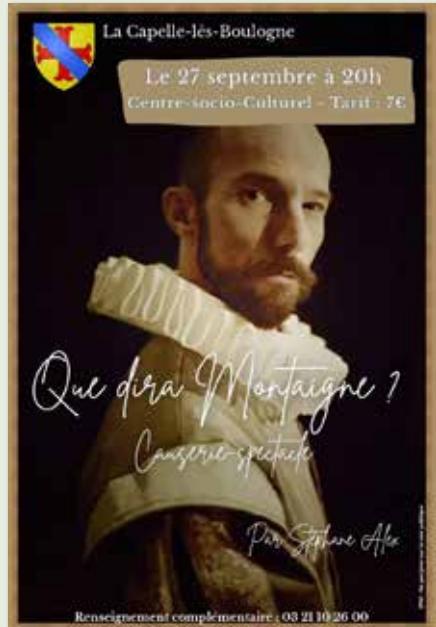
Malgré les caprices de la météo, l'accueil chaleureux des bénévoles et l'enthousiasme du public ont permis de vivre des moments de partage et de solidarité.

Chaque jour, les participants ont pu découvrir une nouvelle citation inspirante, rappelant l'importance de prendre soin de son corps et de son esprit.

Cet événement symbolise la force de la communauté dans la lutte contre la maladie et invite chacun à se mobiliser pour cette cause essentielle.



### ■ Théâtre : "Que dira Montaigne ?"



Le spectacle "Que dira Montaigne ?", présenté par Monsieur Stéphane Alex au Centre socio-Culturel, a proposé le **27 septembre** dernier une causerie-spectacle originale.

Monsieur de Montaigne nous a conviés dans sa "Library" pour échanger avec ses amis, mais sa fidèle chatte a malencontreusement détruit ses notes.

De ce petit incident naît une réflexion improvisée sur la condition animale et la place de l'homme dans le monde, mêlant humour, philosophie et sensibilité.

Un spectacle captivant qui a su interroger et divertir le public.



## ■ Loto Quine : un rendez-vous convivial

Le **dimanche 12 octobre**, le Comité des Fêtes a organisé son traditionnel loto-quine, un moment attendu par petits et grands.

Grâce à la participation fidèle de nos partenaires locaux, cette journée a été un véritable succès, alliant convivialité, divertissement et rencontres entre habitants.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement, et rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition pleine de surprises et de bonne humeur.



## ■ Commémoration du 11 novembre

Le **11 Novembre**, les Maires de Baincthun, Pernes-lès-Boulogne, Conteville-lès-Boulogne et La Capelle-lès-Boulogne se sont réunis aux côtés des Anciens Combattants, des élus, des administrés, des maires honoraires, des représentants de la gendarmerie, ainsi que de Monsieur le Directeur de l'école des Poètes, des enfants et de leurs familles, pour rendre hommage aux soldats morts pour la France.

La cérémonie, marquée par un profond recueillement, a permis à chacun de se rappeler le sacrifice de celles et ceux qui ont donné leur vie pour la paix.

Un grand merci aux élèves de l'école, qui ont lu avec émotion des extraits de lettres de poilus. Leur participation, empreinte de sensibilité, a offert une dimension particulièrement forte à ce moment de mémoire.

Grâce à eux, le devoir de mémoire continue de vivre et de se transmettre aux générations futures.



## ■ Marché de Noël

Le traditionnel Marché de Noël, organisé par le Comité des Fêtes, s'est tenu les **samedi 6 et dimanche 7 décembre** au Centre Socio-Culturel. Les visiteurs ont pu rencontrer de nombreux exposants passionnés, venus présenter leurs créations : artisanat local, idées cadeaux originales, réalisations faites main, spécialités gourmandes... Un véritable moment de partage qui a permis à chacun de préparer les fêtes, de soutenir les artisans locaux ou simplement de profiter d'une délicieuse pause gourmande dans une ambiance chaleureuse et festive.



## ■ Cérémonie du 5 Décembre



Madame Catherine Vandekerkhove, 1<sup>ère</sup> adjointe accompagnée des membres du Conseil Municipal et des Anciens Combattants, a rendu hommage aux morts pour la France lors de la journée nationale du 5 décembre, dédiée au souvenir de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

## ■ Cérémonie de remise des médailles de Travail

La cérémonie de remise des Médailles du Travail s'est le vendredi 12 décembre en mairie, en présence de Monsieur le Maire et de ses adjoints.

Un moment convivial et chaleureux qui a permis de saluer l'engagement et la carrière exemplaire des diplômés.



## ■ La Médiathèque

L'inscription à la médiathèque est désormais gratuite pour tous ! Une quarantaine de nouveautés (enfants et adultes) sont mises en rayon chaque début de mois. De nombreuses ressources numériques sont également accessibles via l'inscription et prochainement, sera mis en place un prêt de liseuses.



Les bébés lecteurs ont lieu un mercredi matin par mois à la médiathèque. Catherine y joue de la musique, chante et lit pour les enfants de 0 à 4 ans, sous le regard attendri de leurs parents ! D'autres animations ont eu lieu ponctuellement, séance lecture suivi d'un atelier créatif à thème, ainsi qu'un atelier et spectacle cet été dans le cadre du programme plaines d'été (en partenariat avec la DRAC Hauts-de-France).



Les enfants des écoles capelloises viennent tous les quinze jours pour découvrir toujours plus de nouveaux albums et partager un moment de lecture. Une fois par mois, l'autrice Rosalie Lowie propose également des cours d'écriture à la médiathèque. Se rapprocher de Madame Lowie ou de Claire si vous êtes intéressé pour rejoindre les séances.



### COMMENT EMPRUNTER ?

#### INSCRIPTION

Elle est obligatoire chaque année pour l'emprunt d'ouvrages :

- accueil et consultation sur place ouvert à tout public
- Gratuit pour tous

#### PIÈCES À FOURNIR :

- Votre carte nationale d'identité

#### ET AUSSI...

La médiathèque est un service gratuit. Pour son bon fonctionnement et le respect de chacun, merci de prendre soin des ouvrages et jeux empruntés ou consultés sur place.



### QUE PEUT-ON EMPRUNTER ?

Chaque carte permet d'emprunter, pour une durée de trois semaines :

- 10 livres
- 10 dvds
- 10 magazines
- + 1 jeu par famille

Prolongation possible à partir de votre compte lecteur sur le site de la médiathèque : <https://capellelesboulogne.opacx.com/accueil>

À la médiathèque, vous trouverez :

- Un espace enfants : albums, livres-jeux, romans, bds, mangas
- Un espace adultes : romans (gros caractère, littérature, policier) documentaires, bds
- DVDs
- Postes informatique

Et bien sûr je reste à votre disposition pour des conseils et de la bonne humeur au quotidien :) Votre bibliothécaire,

Claire



### INFOS PRATIQUES

#### Horaires d'ouverture

Mardi : 16h - 18h30

Mercredi : 9h - 12h30 / 14h - 18h30

Vendredi : 16h - 18h30

Samedi : 9h - 12h

206, Avenue de la forêt

La Capelle-lès-Boulogne

03.21.99.96.67

[mediatheque@capellelesboulogne.opacx.com](mailto:mediatheque@capellelesboulogne.opacx.com)

<https://capellelesboulogne.opacx.com/accueil>



### INSCRIPTION et HORAIRES

L'inscription à la médiathèque pour emprunter des documents est désormais **gratuite pour toutes et tous !**

**(sur présentation d'une carte d'identité).**

Voici le rappel des horaires :

- Mardi : 16h-18h30
- Mercredi : 9h-12h30  
14h - 18h30
- Vendredi : 16h-18h30
- Samedi : 9h-12h

## ■ Agence postale communale

La commune a le plaisir d'accueillir Emma, qui rejoint l'équipe en tant que nouvelle agente de l'Agence Postale Communale.

Elle assurera désormais l'accueil du public et l'ensemble des services postaux proposés au sein de la mairie. Souriante et disponible, Emma aura à cœur d'accompagner les usagers dans leurs démarches du quotidien.



## ■ Réglementation boîte aux lettres



Si vous êtes propriétaire de votre habitation ou que vous mettez votre bien en location, un certain nombre de règles relatives à la boîte aux lettres sont de mise.

**Selon les normes AFNOR** du 17 juillet 1979, votre boîte aux lettres doit respecter les dimensions suivantes :

- Au minimum 26 cm de large, 26 cm de haut et 34 cm de profondeur.
- La fente de la boîte aux lettres doit correspondre elle aussi à des dimensions réglementaires : elle doit mesurer au moins 3 cm de haut sur 22 cm de large. Ces dimensions minimales permettront au courrier d'être inséré sans peine par le facteur ou les autres coursiers.
- Le porte-nom de votre boîte aux lettres doit, quant à lui, mesurer au maximum 100 mm de long sur 24 mm de haut. Au-delà de la boîte aux lettres en elle-même, il conviendra de respecter quelques obligations et recommandations concernant sa pose.
- Qu'elle soit fixée sur un mur ou sur un poteau en métal, la face inférieure de votre boîte aux lettres devra au minimum être située à 1 m du sol quand la face supérieure sera située à 1,50 m au plus. Selon les recommandations de la Poste, cette hauteur ne devrait pas aller au-delà de 1,50 mètre. Elle devrait aussi être fixée entre 0,90 et 1,30 m de hauteur si l'occupant de la maison est en fauteuil roulant.
- De manière générale, lors de la fixation de votre boîte aux lettres, gardez à l'esprit que le facteur ou tout autre coursier devra pouvoir y accéder simplement, qu'il se déplace en vélo, en scooter ou en voiture. Ainsi, placez-la en bordure de voie, si possible dans une zone éclairée.

## ■ Mutuelle Aésio



La CAB a voulu un contrat responsable et solidaire : sans sélection médicale à la souscription et avec un tarif qui n'évolue pas en fonction de l'état de santé de la personne ; pas de contractualisation CAB / communes / mutuelle.

Chacun est libre d'adhérer ou pas au contrat.

Après consultation de la population (par questionnaires et réunions d'information collective), la CAB a affiné les besoins des habitants : l'optique, l'hospitalisation et les prothèses (auditives et visuelles).

Avec ces éléments elle a établi le cahier des charges puis a fait voter les habitants pour la mutuelle qui leur semblait la plus intéressante. A une très large majorité ils se sont prononcés pour la mutuelle APREVA en septembre 2018. APREVA est devenue AESIO depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Pour adhérer, il faut simplement résider sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Boulonnais et se rapprocher d'AESIO soit directement à l'agence : 76 rue Victor Hugo, 62200 BOULOGNE-sur-MER soit par téléphone au 31 11.

## LA CAPELLE-LÈS-BOULOGNE



ALLEZ-Y EN BUS ...

... CES LIGNES VOUS Y EMMÈNENT !



18 173 176

## ■ France Services

La commune met à votre disposition un espace France Services, véritable guichet unique destiné à faciliter vos démarches administratives du quotidien.

Dans chaque maison France Services, vous pouvez effectuer des démarches administratives courantes auprès de 12 partenaires nationaux : Caf, Assurance retraite, Assurance Maladie, Chèque Énergie, Finances publiques, France Titres, France Travail, France Rénov', La Poste, Urssaf, MSA et Point-Justice.

### Les conseillers France Services peuvent :

- vous accompagner dans vos démarches administratives (déclarations, demandes d'aides, formulaires divers...) et vous aider à utiliser les services en ligne ;
- vous orienter et résoudre des situations plus complexes grâce aux correspondants dédiés au sein des organismes partenaires ;
- mettre à votre disposition des outils informatiques (création d'adresse e-mail, impressions, scans...) et vous aider à les utiliser.



### Conciliateur de justice : un service gratuit pour résoudre les litiges

Le conciliateur de justice, auxiliaire de justice bénévole, intervient pour aider les particuliers à trouver une solution amiable à un différend, que la justice ait été saisie ou non. Ce service gratuit est accessible chaque 1<sup>er</sup> lundi du mois lors de sa permanence en mairie.

### Aidadom : un soutien au quotidien

Aidadom accompagne les habitants dans leurs besoins du quotidien : garde d'enfant, assistance aux personnes âgées, aide au retour à domicile après hospitalisation, etc.

Des permanences sont assurées le Mardi de 9h15 à 12h30 et le Jeudi de 9h15 à 12h30 et 14h à 16h.

**Carsat – Aide sociale au travail** - La Carsat tient une permanence en mairie chaque lundi matin de 9h à 12h.

### Dispositif de recueil : vos cartes d'identité et passeports en mairie



La mairie est équipée du dispositif de recueil, permettant d'enregistrer directement vos demandes de carte nationale d'identité et de passeport. Il est impératif de prendre rendez-vous via le site internet de la mairie ou directement à l'accueil de la mairie. Vous pouvez désormais faire certifier votre identité numérique (identité numérique certifiée indispensable pour la demande de procuration en ligne, accès aux fonds du compte CPF, ma Prime Renov'...). Le bureau dédié a récemment été réaménagé pour améliorer l'accueil du public. Un photomaton est également accessible dans le hall d'accueil, durant les horaires d'ouverture.



## Un service Cartes d'Identité et Passeports modernisé et toujours à votre écoute

Afin de faciliter vos démarches administratives, la mairie continue de développer son service Cartes d'Identité et Passeports. Que vous souhaitiez effectuer une première demande, renouveler votre titre ou déclarer une perte ou un vol, notre équipe vous accueille et vous accompagne dans la constitution complète de votre dossier.

Pour rendre vos démarches encore plus simples, un photomaton homologué est désormais installé dans le hall d'accueil de la mairie. Vous pouvez ainsi réaliser vos photos d'identité directement sur place, en quelques

minutes, avec la garantie qu'elles soient conformes aux normes requises pour les documents officiels.

Un véritable gain de temps pour finaliser votre dossier en une seule visite. Le service reste disponible pour répondre à vos questions, vérifier les pièces nécessaires, vous orienter vers la pré-demande en ligne et vous proposer un créneau pour le dépôt de votre dossier.

La mairie est également habilitée à certifier les identités numériques France Identité, un service pratique pour sécuriser vos démarches en ligne.

La mairie vous accueille aux horaires suivants :

- Lundi : 9h-12h30 / 14h-16h
- Mardi : 9h-12h30
- Mercredi : 9h-12h
- Jeudi : 9h-12h30 / 14h-16h
- Vendredi : 9h-12h30
- Samedi : 9h-12h

Notre objectif est clair : vous offrir un service de proximité, moderne, efficace et accessible à tous.

N'hésitez pas à pousser la porte de la mairie : vos démarches d'identité commencent ici, simplement et en toute sérénité.

## ■ Ma Mairie En Poche (MMEP)

La mairie communique directement avec ses habitants !

Vous adhérez à l'application mobile gratuite et vous recevez directement les informations et les alertes concernant La Capelle-Lès-Boulogne sous forme de notifications automatiques sur votre téléphone. Les notifications peuvent concerner des travaux sur la commune, des changements d'horaires d'ouverture des services publics, des animations à venir... que vous pourrez également partager avec votre famille, vos voisins, vos amis.

C'est facile, utile et très pratique ! Pour cela, il vous suffit de télécharger l'application à partir de votre store (Play store ou Apple store) sur votre mobile ou tablette, ou de flasher un des deux "QR code" ci-joints.

Après le téléchargement et l'installation, il suffit simplement de s'enregistrer sur : "commune de La Capelle-Lès-Boulogne". Il n'y a aucune information personnelle à renseigner.



## ■ Les déchetteries

**Inscription obligatoire pour accéder aux 2 déchetteries de l'agglomération boulonnaise.** Un système d'identification unifié est mis en place par **reconnaissance des plaques minéralogiques** pour les déchetteries de Saint-Léonard et



Saint-Martin-Boulogne. Attention, si vous êtes déjà inscrit à la déchetterie de Saint-Léonard, vous êtes accepté automatiquement à la déchetterie de Saint-Martin-Boulogne.



### L'inscription s'effectue en ligne.

Lors de la création de votre espace, vous devrez fournir les pièces justificatives en format numérique :

- **Carte grise du véhicule** qui ira à la déchetterie.
- **Justificatif de domicile de moins de 6 mois** (électricité, téléphone, ...)
- **Pièce d'identité** (carte d'identité, permis de conduire, ...).

### HORAIRES :

Du lundi au samedi : 7h45 à 18h45

Le dimanche de 8h à 11h45 - Fermé les jours fériés

### Déchetterie de Saint-Léonard

Rue Louis Blériot - Zi de la Liane Tél : 03 21 92 31 31

### Déchetterie de Saint-Martin-Boulogne

Rue de l'Hippodrome - Zone de l'Inquéterie - 03 21 80 26 27



## ■ Recensement citoyen

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre **16<sup>e</sup> anniversaire**. Vous devez le faire dans les **3 mois qui suivent**. Vous avez jusqu'à la fin du **3<sup>e</sup> mois** pour le faire.

Ex : Si votre 16<sup>e</sup> anniversaire est le 12 janvier 2026, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 janvier 2026 et le 30 avril 2026.



## ■ Réglementation pour posséder une ruche dans son jardin :

La première obligation en tant qu'apiculteur est de déclarer chaque année entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre ses ruches d'abeilles et ce, quelles que soient leurs tailles.



Les distances d'implantation des ruchers sont réglementées par le Code rural et de la pêche maritime (Art. L. 211-6, L.211-7 et Art. R. 211-2) et par l'arrêté préfectoral portant réglementation de l'emplacement des ruches.

Les ruches d'abeilles peuplées doivent être implantées à plus de 100 mètres des établissements à caractère collectif et divers.

Les ruches d'abeilles peuplées doivent être implantées à plus de 20 mètres des voies publiques.

Les ruches d'abeilles peuplées doivent être implantées à plus de 10 mètres des propriétés voisines.

Lorsque les propriétés voisines sont constitués d'une piscine, d'une maison d'habitation, d'un jardin potager ou d'un jardin d'agrément, la distance à respecter est de :

● **20 mètres** lorsque le rucher comprend **moins de 10 ruches** d'abeilles peuplées

● **30 mètres** lorsque le rucher comprend **entre 10 et 50 ruches** d'abeilles peuplées

● **40 mètres** lorsque le rucher comprend **plus de 50 ruches** d'abeilles peuplées.

## Récupérer l'eau de pluie

est un jeu d'enfant !

**L'agglo vous aide pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie**

**70% de vos dépenses remboursées !**

\* plafonnées à 2000, soit 100€ d'aides maximum remis aux habitants des 22 communes de la Communauté d'agglomération du Boulonnais

*... et je fais des économies sur ma facture d'eau !*

Plus d'informations et dossier à télécharger sur [www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr)

**PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU**  
**L'agglo s'engage !**

Communauté d'agglomération du Boulonnais  
[www.agglo-boulonnais.fr](http://www.agglo-boulonnais.fr)

## ■ Taille arbustes et haies

Chaque riverain a l'**obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies**, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées.

Pourquoi ? Afin de :

- Ne pas gêner le passage des piétons ;
- Ne pas constituer un danger en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant.

**Je ne suis pas en règle, qu'est-ce que je risque ?**

- **La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survient.**
- Le Maire peut contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le Maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les **frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents**.
- Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1500€ (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).

## ■ Nuisances sonores ARRÊTÉ N°31/2016

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne peuvent être effectués que :

**Semaine : 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h**

**Samedis : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h**

**Dimanches et jours fériés : INTERDIT**

## ■ Les composteurs

### Une solution simple et écologique pour avoir un impact positif sur ma planète !

Depuis mars 2024, l'agglomération offre différents types de kits de compostage aux habitants. En effet, la Communauté d'agglomération du Boulonnais a souhaité intensifier le compostage de proximité dans le cadre de sa stratégie de tri à la source des biodéchets, conformément à la loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire.



#### Les types de composteurs :

Ainsi 3 tailles de composteurs sont disponibles (400 L – 600 L – 800 L) en bois ou en plastique.

Le composteur est donné avec 1 bio seau de 10L permettant le tri des déchets.

Des documents explicatifs sont remis afin de guider l'utilisateur pour réussir un bon compost.

#### Quelques astuces pour réussir un bon compost :

**1 – Equilibrer les apports :** Pour faire un bon compost, il est nécessaire d'avoir un bon équilibre entre déchets verts (mous et humides) et déchets bruns (durs et secs) et de varier la nature de biodéchets !

**2 - Fragmenter, diviser :** Pour faciliter le travail des organismes vivants, découpez les apports en petits morceaux.

**3 - Vérifier l'humidité :** Le compost doit être humide, mais sans excès. Trop d'humidité empêche l'aération, ce qui freine le processus de compostage et dégage de mauvaises odeurs. Un manque d'humidité tue les micro-organismes et arrête le processus.

**4 - Aérer et décomacter :** Laissez respirer votre compost en le remuant régulièrement avec une tige aératrice. Sa transformation se fera plus vite et sans odeurs

#### Comment obtenir un composteur ?

**Il vous suffit de vous rendre en mairie pour y remplir un dossier et d'y fournir une copie de votre pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile.**

## ■ Vous réalisez des travaux ?

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation auprès des services de Mairie. Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez en **infraction avec le Code de l'urbanisme**.

Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

### TRAVAUX SOUMIS À L'OBLIGATION DE DÉPOSER UNE DÉCLARATION PRÉALABLE

- Tous travaux de construction d'agrandissement, d'extension, de surélévation, d'aménagement de combles avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol inférieure à 40 m<sup>2</sup>. Si votre parcelle n'est pas dans la zone urbaine du Plan Local d'Urbanisme (PLU) alors la surface réglementaire est de 20 m<sup>2</sup>.

- L'aménagement extérieur d'annexes ou abris avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol inférieure à 20 m<sup>2</sup>. On parle d'annexes ou abris lorsque votre projet est un carport, abri de jardin, une dépendance, un garage, etc.

- La construction d'un mur d'une hauteur au-dessus du sol supérieure ou égale à 2m.

- L'installation de clôtures et de portails.

- La modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment type rénovation de façade, de toiture, changement de menuiseries, peinture etc

- La construction d'une piscine dont le bassin a une superficie inférieure à 100 m<sup>2</sup>.

**NB : Dans le périmètre du secteur protégé, les travaux suivants sont également soumis à déclaration préalable et à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France**

### TRAVAUX SOUMIS À L'OBLIGATION DE DÉPOSER UN PERMIS DE CONSTRUIRE

Si la surface de plancher ou d'emprise au sol de votre projet est supérieure à 20 m<sup>2</sup> pour les annexes et abris, 40 m<sup>2</sup> pour les extensions, il faudra alors demander un **permis de construire**. Ce dossier est quasiment identique à la déclaration préalable. Il concerne cependant les plus gros projets.

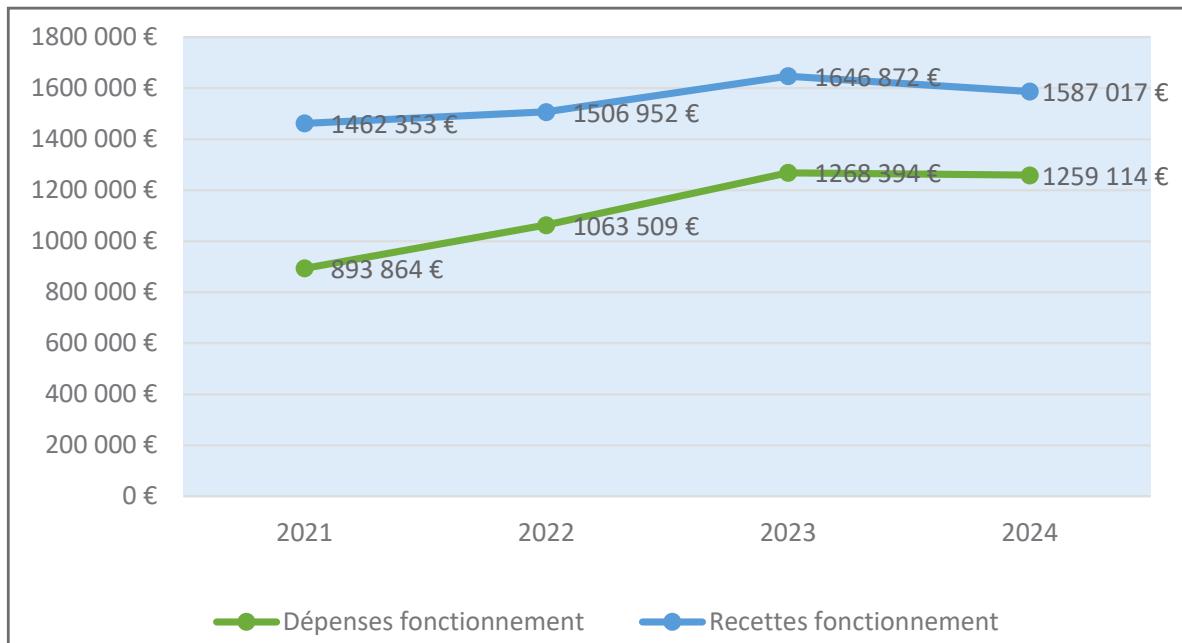
**NB : nous vous conseillons de vous rapprocher de la Mairie afin de vous communiquer le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) ainsi vous connaîtrez les réglementations en vigueur qu'il faudra faire correspondre à votre projet pour obtenir l'autorisation d'exécuter vos travaux.**

**Attention :** Si après la réalisation de vos travaux votre surface de plancher ou d'emprise au sol totale de votre maison est supérieure ou égale à 150 m<sup>2</sup>, le recours à un architecte est obligatoire et la déclaration à déposer auprès de nos services sera obligatoire un **permis de construire**.

## BUDGET COMMUNAL

Voici ci-après les graphiques qui permettent de visualiser l'évolution des dépenses et des recettes de la commune de 2021 à 2024 (Fonctionnement et Investissement).

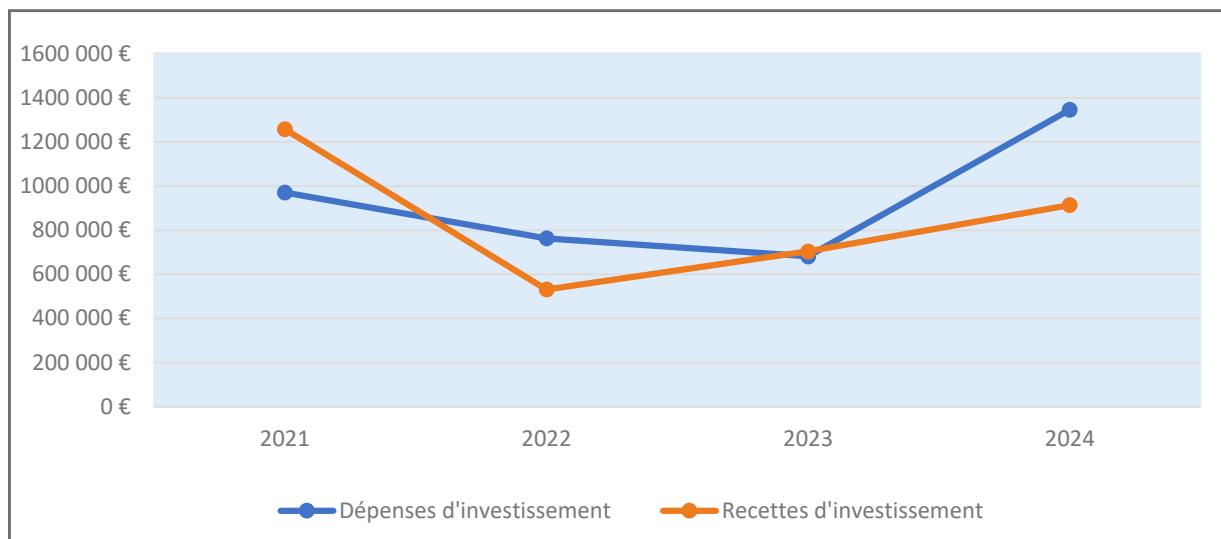
### Fonctionnement



Les charges de fonctionnement comprennent les dépenses courantes pour les besoins des services communaux et le paiement des intérêts de la dette. Elles sont stables et nous favorisons les investissements permettant des économies d'énergie tels que l'éclairage public solaire et les panneaux photovoltaïques. D'autre part, nous avons 40 000 € par an d'aide de l'état afin de financer les emplois créés pour "France Services". Les produits de fonctionnement comprennent les impôts locaux, les dotations de l'état, les locations diverses, la cantine...Ils ont également très peu évolué.

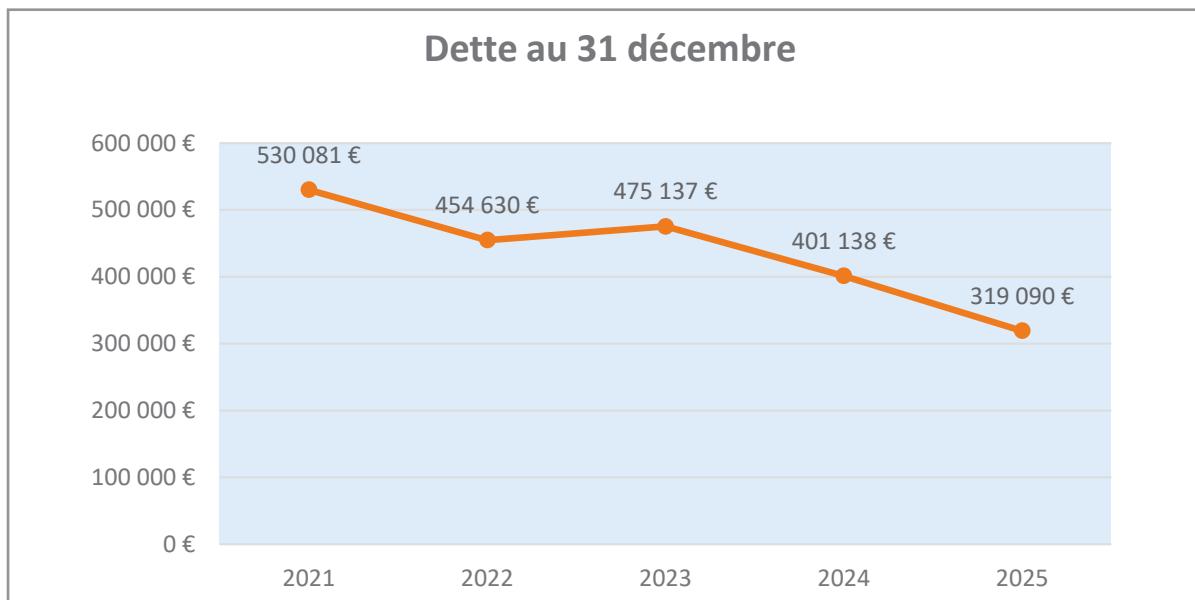
La différence obtenue entre les recettes et les dépenses de fonctionnement permet également de financer les investissements en évitant au maximum d'avoir recours à l'emprunt ou à une augmentation de taxe foncière.

### Investissement



Les charges d'investissement correspondent aux opérations affectant le patrimoine communal et le remboursement d'emprunts. Elles sont nettement en hausse et correspondent surtout à divers travaux de voirie, compensés en partie par l'obtention de subventions. Les ressources d'investissement comprennent les emprunts, les subventions et les excédents de fonctionnement reportés quand c'est possible.

## ■ Dette



L'encours de la dette représente la somme que la commune doit rembourser aux banques. Un emprunt ayant été soldé en 2024, la dette a diminué car aucun autre emprunt n'a été contracté en 2025.

Depuis quelques années les dotations de l'état diminuent, les subventions sont plus restreintes et plus difficiles à obtenir. La trésorerie de la commune est excédentaire, la gestion de nos finances reste saine depuis de nombreuses années mais nous restons toujours très vigilants.

## ■ Services proposés aux familles capelloises

Voici ci-dessous une étude concernant les coûts de différents services comparés aux tarifs proposés aux Capellois.

Repas restauration scolaire (un repas)					
alimentation	personnel	énergie	coût total	tarif capellois	coût commune
3,30€	5,37€	1,57€	10,24€	4,10€	<b>6,14 € soit 59,96 %</b>
Garderie (par enfant)					
	personnel		coût total	tarif capellois	coût commune
<b>matin</b>	3,52€		3,52€	1,25€	<b>2,27 € soit 64,48 %</b>
<b>soir</b>	3,25€		3,25€	1,80€	<b>1,45 € soit 44,61 %</b>
Activités du mercredi matin (une activité, par enfant)					
matériel	personnel		coût total	tarif capellois	coût commune
1,30€	9,37€		10,67€	5,00€	<b>5,67 € soit 53,14 %</b>
Centre de loisirs (vacances) (une semaine)					
		coût total	tarif capellois	coût commune	
		94,05€	35,00€	<b>59,05 € soit 62,78 %</b>	

Pour rappel, les repas de la cantine scolaire sont réalisés sur place par un cuisinier professionnel avec des produits frais et en assurant un équilibre alimentaire.

Dans le cadre de la protection des promeneurs qui traversent la route de Crémarest pour rejoindre la forêt, le sentier des aulnes, l'aire de jeux de l'aire municipale "Les Sapins" et les cavaliers qui quittent le Club Hippique pour rejoindre la forêt un plateau ralentisseur surélevé a été construit dans le but de faire ralentir les automobilistes à 30 km/h.

Ces travaux ont été réalisés avec l'aide technique et financière du département du Pas de Calais. La commune a procédé à la création de places de stationnement en pavés non joints pour assurer l'infiltration des eaux pluviales évitant ainsi les ruissellements importants lors des épisodes pluvieux.

Cet espace nouveau est orné par la plantation d'espèces vivaces et décoratives.

Un point de collecte des déchets équipé des différents bacs de tri a été installé pour les campeurs, promeneurs et randonneurs. Les places de parking sont maintenant matérialisées. Force est de constater que quelques automobilistes ne respectent pas la limitation de vitesse.

La commune dans un souci d'assurer la protection des piétons et cavaliers a renforcé la signalisation en procédant à la mise en place d'un feu récompense à l'entrée de la commune au niveau de la rue du Gart.

L'aire municipale "Les Sapins" possède maintenant un garage et un poste d'entretien pour les vélos et une station de lavage automatique équipée d'un lave-linge et d'un sèche-linge d'une capacité de 12 kilos accessible à tous campeurs, camping-caristes, habitants de la commune et résidents des alentours, facile d'utilisation avec paiement par carte bleue.



Les boulistes possèdent maintenant un abri financé par la commune avec une participation des adhérents de l'association.



Le renforcement de la limitation de la vitesse dans la commune a nécessité la mise en place d'un second feu récompense et le renouvellement du radar pédagogique rue Jean Legrand, le classement en zone partagée piétons, vélos, voitures dont la vitesse est limitée à 20 km/h rue de La Chapelle, résidences Le Ruisseau, Les Haies Vives, Le Clos du verger et rue du Pont Pierreux. Dans les autres résidences la vitesse est limitée à 30 km/h.

La voirie de la résidence La Plaine a été entièrement refaite, des aménagements paysagers ont été créés améliorant ainsi le cadre de vie des résidents. Nous remercions les riverains qui ont profité de cette phase de travaux pour déposer leurs haies invasives redonnant ainsi aux trottoirs leur entière accessibilité.

Les enrobés du trottoir de la rue Caudeville entre la résidence La Plaine et le cimetière ont été renouvelés.

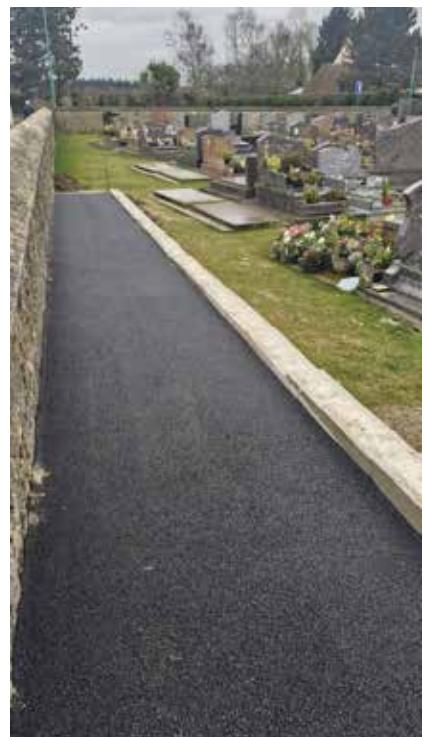
L'accès du cimetière se fait maintenant par la rampe commune aux piétons et personnes à mobilité réduite depuis le parking situé à l'entrée de la résidence Les Chardonnerets.

Cette année 10 caveaux de 2 places ont été construits.

Le parking de la rue Jean Legrand est maintenant terminé et propose 15 nouvelles places de stationnement.

Les aménagements paysagers seront réalisés au printemps prochain.

Le réseau d'eaux pluviales de la partie basse de l'avenue de La Forêt côté impair a été entièrement renouvelé et financé par les services de la Communauté d'agglomération du Boulonnais. 13 Points d'Apport Volontaire destinés à la collecte des biodéchets ont été installés par les services de la CAB.





L'implantation a été faite d'un commun accord avec la commune pour ne pas apporter de gêne aux riverains.

Un nouveau bloc sanitaire a été installé dans la cour supérieure de l'école des poètes et des cloisons séparatives ont été mises en place entre les équipements des sanitaires intérieurs de l'école.

Dans la Maison des Services un nouveau bureau est maintenant opérationnel avec sa salle d'attente pour le service des cartes d'identités et des passeports.



La commune veut garder ses commerçants et en accueillir des nouveaux. C'est pourquoi elle a créé un nouveau local destiné à la nouvelle esthéticienne qui vous accueille dans son salon "Fleur de Coton" au 204 de l'avenue de la forêt.



Notre commune a déposé sa candidature en début d'année au label "Village étoilé" en faisant le choix de limiter au maximum les pollutions lumineuses. Notre dossier a été récompensé par l'attribution de 3 étoiles.



La chaudière du Centre-Socio-Culturel a été remplacée par une chaudière à très haut rendement énergétique pilotable à distance de façon à optimiser son fonctionnement en fonction de l'occupation.

Nous remercions les délégués, le personnel municipal et les intervenants des associations de réinsertion Vie Active et Rivages Propres pour le fleurissement, les aménagements paysagers et l'entretien des espaces verts qui nous ont permis d'obtenir une nouvelle fois cette année "Le bouquet d'or avec les félicitations du jury" pour notre participation au Palmarès départemental opération fleurir le Pas de Calais.

Nous comptons sur la participation de chacun pour procéder à l'entretien du domaine public devant son domicile de façon à rendre agréable notre cadre de vie.

Cette année 600kg de pommes ont été récoltés dans les vergers de la commune qui nous ont permis de faire 380 bouteilles de jus de pomme servi lors des cérémonies et festivités de la commune.

Nous remercions les services de l'Etat, de la Région, du Département du Pas de Calais, de la Communauté d'agglomération du Boulonnais pour l'aide technique et financière qu'ils nous apportent dans l'élaboration et la réalisation de nos travaux.

■ Ecole  
Saint-Joseph



## 2025 A L'ECOLE SAINT JOSEPH



Cycle piscine du CP au CM2



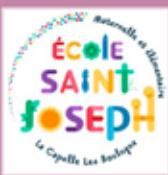
### Toujours solidaires en 2025 !

- Participation à la journée mondiale de la Trisomie le 21 mars
- Opération ELA « Mets tes baskets et bats la maladie » : dictée, courses de relais avec récolte de fonds
- Préparation de cartes de Noël pour les colis des aînés
- Dons de denrées alimentaires et produits d'hygiène



Fête du printemps  
Comédie musicale « Emilie Jolie »  
Les élèves, de la TPS au CM2, ont  
présenté 1h30 de spectacle aux  
parents !





## Du changement à la rentrée 2025 à l'Ecole Saint Joseph



En septembre, Cindy Humez est la nouvelle cheffe d'établissement.



Une nouvelle classe a été ouverte.  
Les élèves sont maintenant répartis sur 3 classes :

- TPS-PS-MS avec Mme Leurent
- GS-CP-CE1 avec Mme Thomas
- CE2-CM1-CM2 avec Mme Blau



De nombreux travaux ont été entrepris.

- Remise à neuf des 2 classes de primaire
- Rénovation de la salle de restauration : changement du mobilier, mise en peinture, pose d'un nouveau sol et de panneaux acoustiques,
- Rénovation de la cantine

**Notre site internet  
est disponible ici !**





## Le petit mot de l'APEL,

***l'association des parents d'élèves de l'école Saint Joseph...***



Comme chaque année, l'APEL de l'Ecole Saint Joseph a organisé de nombreuses manifestations et moments de convivialité. Après avoir clôturé 2024 avec le marché de Noël, nous avons proposé aux familles une soirée Jeux et Magie en début d'année.

Pour Mardi Gras, les enfants ont proposé une danse de carnaval et tout le monde a dégusté les traditionnelles crêpes. Nous avons proposé une Tombola et une buvette à l'occasion de la Fête du Printemps, spectacle organisé par les enseignantes. Nous avons également participé à l'organisation de 2 portes ouvertes afin d'accueillir les futures familles. Enfin, l'année scolaire s'est terminée par notre Kermesse, une journée appréciée de tous mêlant jeux, repas et danses des enfants. A cette occasion, nous avons mis à l'honneur Mr Vincent Delécaut, Chef d'établissement, avec un au revoir très émouvant. Nous le remercions sincèrement pour tout ce qu'il a apporté à notre école.

Chacune de nos actions a pour but de rassembler les familles autour de moments conviviaux afin de maintenir l'esprit familial et bienveillant qui caractérise l'Ecole. Nous récoltons également des fonds grâce aux manifestations. En 2025, les actions ont notamment permis de financer un abonnement pour l'initiation à l'Espagnol et à l'Allemand, l'application qui permet aux enseignantes de communiquer avec les parents, le transport et une partie de l'entrée du voyage de fin d'année, le transport pour le cycle piscine des primaires, du matériel scolaire pour les enseignantes ainsi que la réfection de la cuisine de l'école.

Merci aux parents investis dans l'association, de près ou de loin.

Chaque coup de main, aussi petit soit-il, est bienvenu.

Pour l'année 2025-2026, l'APEL réaffirme son engagement auprès de l'Ecole. Toutes nos actions et projets sont menés en accord et en soutien des enseignantes et de la chef d'établissement.



## ■ Ecole des poètes

Sensibilisation à la sécurité à vélo pour les CM1/CM2 de l'école des Poètes !

Dans le cadre d'un projet mené par la Communauté d'Agglomération Boulonnaise, en collaboration avec l'Association de Prévention Routière, les élèves ont participé à une séance de sensibilisation à la sécurité à vélo.

Objectif :

Apprendre à maîtriser son vélo en toute sécurité.

Activité : Travail sur la maniabilité à vélo avec un parcours chronométré.



La commune est heureuse d'accueillir Éric, nouveau cuisinier de l'École des Poètes.

Arrivé récemment au sein de l'équipe, Éric a déjà conquis les élèves et le personnel grâce à son professionnalisme, son dynamisme et sa passion pour la cuisine.

Attaché à la qualité des produits et au goût, il met un point d'honneur à préparer des repas équilibrés, variés et savoureux, tout en veillant à sensibiliser les enfants à une alimentation saine et responsable.



## ■ APE Ecole des poètes



Cette année encore, l'Association de Parents d'Elèves de l'école des poètes (APE) s'est fortement mobilisée pour accompagner la vie de l'école.

Grâce à l'implication des parents bénévoles, l'APE a organisé plusieurs temps forts qui ont rythmé l'année scolaire : la traditionnelle kermesse de fin d'année, très appréciée des familles, mais aussi le spectacle de noël, le carnaval des enfants, ainsi que le défilé d'halloween. Ces rendez-vous ont permis de créer de véritables moments de partage.

Les bénéfices recueillis ont permis de financer différents projets éducatifs (intervenant musical, compagnie des 3 chardons...), les transports pour les sorties de fin d'année, l'achat de matériel pédagogique (livres scolaires, instruments de musique...)

L'APE rappelle qu'elle est ouverte à toutes les familles. Chacun peut contribuer, ponctuellement ou régulièrement, selon ses disponibilités. Plus l'association compte de membres, plus les actions menées peuvent être variées et ambitieuses.



## ■ “Un fruit à la récré” : le plaisir de manger sain à l’École des Poètes

Depuis le 22 septembre 2025, les élèves de l’École des Poètes profitent chaque jour d’un fruit frais à la récréation, dans le cadre du programme européen “Un fruit à la récré”.

Mis en place en partenariat avec la Biocoop de Saint-Martin-les-Boulogne, ce dispositif permet aux enfants de

découvrir un fruit différent selon la saison et les arrivages. Chaque lundi, les enseignants reçoivent une cagette garnie qu’ils distribuent durant la récréation du matin ou de l’après-midi. Au-delà du simple plaisir gustatif, cette initiative vise à sensibiliser les plus jeunes à une alimentation équilibrée,

respectueuse de la santé et de l’environnement.

La commune se réjouit de contribuer à ce projet éducatif qui allie découverte, plaisir et apprentissage des bons gestes alimentaires.



## ■ Noël des enfants : une matinée magique au Centre socio-culturel



Le **dimanche 14 décembre**, le Centre socio-culturel a accueilli le traditionnel Noël des enfants.

Tous les enfants âgés de 1 à 10 ans ont reçu un courrier leur permettant de venir rencontrer le Père Noël et de recevoir un cadeau.

La matinée s'est poursuivie dans une ambiance joyeuse autour de jeux et animations, pour le plus grand bonheur des petits... et des grands.



## ■ Un enfant, un arbre : une belle symbolique pour grandir ensemble

Cette année, la commune a célébré la participation des parrains et marraines de l'opération "Un enfant, un arbre", qui consiste à planter un arbre rue Jean Legrand. Chaque enfant choisit un arbre qu'il accompagne dans sa croissance, symbolisant la force de la vie, le respect de la nature et l'apprentissage de la responsabilité.

Ce moment a été l'occasion de partager en famille, de sensibiliser les plus jeunes à l'environnement et de renforcer le lien intergénérationnel au sein de la commune.

Une belle initiative qui allie écologie, éducation et convivialité.



## ■ Relais Petite Enfance : un service mutualisé pour nos communes

Monsieur le Maire de La Capelle-lès-Boulogne, aux côtés des maires de Baincthun, Saint-Martin-Boulogne et Conteville-lès-Boulogne, a présenté le nouveau Relais Petite Enfance (RPE) mutualisé. Ce service, soutenu par l'association Bellidée en lien avec la commune de Saint-Martin-Boulogne et cofinancé par les trois communes et la CAF, propose désormais ateliers et permanences dans chacune des communes partenaires.

Ce relais est un lieu d'information, de conseils et d'échanges pour les familles et les professionnels de la petite enfance, favorisant le développement des enfants et le soutien aux parents.

Pour plus d'informations : Coralie LIENARD – Animatrice du Relais Petite Enfance / Bellidée 6-8 Résidence René Descartes – [relaispetiteenfance@bellidee.fr](mailto:relaispetiteenfance@bellidee.fr) – +33 6 12 91 31 94



## ■ Accueil de Loisirs



LA CAPELLE-LÈS-BOULOGNE

# LUDOTHÈQUE

## ACTIVITÉS DU MERCREDI MATIN

Chaque mercredi matin de 8h à 12h, la ludothèque accueille les enfants de 3 à 10 ans pour des moments placés sous le signe du jeu, de la créativité et du partage.

Les inscriptions se font à la période, avec la possibilité de choisir les mercredis auxquels l'enfant participera. Le nombre de places est limité, afin de garantir une qualité d'accueil.



### LE JEU, AU COEUR DU PROJET



Le jeu est un outil de partage et de découverte qui permet à l'enfant de développer créativité, coopération et expression dans un cadre ludique.



### COMMENT VOUS INSCRIRE ?

Les documents d'inscription sont à demander par mail à l'adresse : [ludotheque.lacapellelesboulogne@hotmail.com](mailto:ludotheque.lacapellelesboulogne@hotmail.com). Un dossier annuel est à compléter, ainsi qu'un formulaire par période pour sélectionner les mercredis de participation.

Le règlement s'effectue à la période, auprès du service jeunesse de la commune.



### PLANNING D'ACTIVITÉS JANVIER-FÉVRIER

#### Mercredi 7 janvier

##### LE GOÛTER DES ROIS ET REINES

Galette des rois

6€



#### Mercredi 14 janvier

##### LE DUEL DES TRIBUS

Koh-lanta

4€



#### Mercredi 21 janvier

##### L'ATELIER DES PETITS CHIMISTES

Expériences scientifiques

6€



#### Mercredi 28 janvier

##### LUDOTHÈQUE

Jeux de société

4€



#### Mercredi 4 février

##### EXPLORONS LES BOIS

Sortie en forêt\*

4€



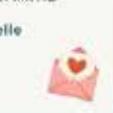
\* En cas de pluie, l'activité sera remplacée par un jeu télévisé

#### Mercredi 11 février

##### FABRIQUE DE L'AMITIÉ

Activité manuelle

6€



[ludotheque.lacapellelesboulogne@hotmail.com](mailto:ludotheque.lacapellelesboulogne@hotmail.com)



Ludothèque La Capelle-lès-Boulogne



## ACCUEIL DE LOISIRS

FÉVRIER - AVRIL - JUILLET - OCTOBRE 2025

Cette année encore, nos centres de loisirs ont rencontré un véritable succès. Le nombre d'enfants accueillis ne cesse de grandir, preuve de l'intérêt porté par les familles et du plaisir que les enfants prennent à participer aux activités proposées. Nous sommes ravis de voir cette belle dynamique se poursuivre à chaque période de vacances et surtout chaque année.



### POUR LE PLUS GRAND BONHEUR DES ENFANTS



Nous avons organisé de nombreuses sorties comme Païri Daiza, la Holi Run, Laby'Parc, Cosmic Parc, le laser game, le bowling, le festival du cerf-volant, Audoland, le Parc d'Olhain, Walibi, des sessions de karting, Opalaventure et Dennlys Parc, offrant ainsi aux participants des moments de découverte, de sport et de loisirs, tout en renforçant la cohésion et l'esprit de groupe.

### ACTIVITÉS ET SORTIES PROPOSÉES

Tout au long de l'année, les enfants ont pu participer à une grande variété d'activités : ateliers manuels, jeux collectifs, sorties, projets artistiques et découvertes thématiques. Chaque séjour a été pensé pour offrir aux enfants des moments de partage, d'apprentissage et de convivialité.

### CENTRE DE LOISIRS 2026

**Accueil de loisirs 2026**

**Février 2026**  
DU LUNDI 16 AU VENDREDI 27 FÉVRIER 2026  
**INSCRIPTIONS**  
DU LUNDI 12 AU SAMEDI 17 JANVIER 2026

**Disney Pixar MONSTRES & CIE**

**Avril 2026**  
DU LUNDI 13 AU VENDREDI 24 AVRIL 2026  
**INSCRIPTIONS**  
DU LUNDI 16 AU VENDREDI 21 MARS 2026

**Disney Alice au pays des merveilles**

**Juillet 2026**  
DU LUNDI 6 AU VENDREDI 31 JUILLET 2026  
**INSCRIPTIONS**  
DU LUNDI 18 AU SAMEDI 30 MAI 2026

**LE TOUR DU MONDE**

**Octobre 2026**  
DU LUNDI 19 AU VENDREDI 30 OCTOBRE 2026  
**INSCRIPTIONS**  
DU LUNDI 21 AU VENDREDI 26 SEPTEMBRE 2026

**LES MINES ESPRITS**   **LES AGENTS SECRÈTS**



### ÉTÉ DANS L'AGGLO

Cet été, dans le cadre de l'Été dans l'Agglo, nous avons organisé pour la première fois une activité ouverte aux autres collectivités de la CAB. Cette initiative a favorisé la rencontre entre des enfants de différentes communes, leur permettant de créer de nouveaux liens, de partager des moments conviviaux et de vivre une expérience collective avec des enfants qu'ils ne connaissaient pas auparavant. Les communes de la CAB ont salué cette proposition, qui a renforcé l'esprit de coopération et la dynamique intercommunale.



**■ CCAS**

**L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE SIEL BLEU**

Le sport avec le sourire, c'est ce que vivent le jeudi de 9h à 10h, 35 Aînés.

Merci à Marie-Laure qui sait entretenir nos corps dans la bonne humeur !


**L'APRÈS-MIDI FESTIVE DU JEUDI 20 MARS 2025**


130 Aînés capellois se sont réunis sur invitation du CCAS au Centre Socio Culturel pour la traditionnelle dégustation de la tarte de campagne. L'après-midi a débuté par l'animation du ventriloque Tino Valentino qui a su mettre de l'ambiance en taquinant quelque peu certains spectateurs

mais surtout en imitant Pavarotti, Bourvil, Edith Piaf, Gainsbourg... à l'aide de ses marionnettes. Un bon moment de convivialité et de bonne humeur.


**JOURNÉE "PARMI LES ROSES" DU JEUDI 12 JUIN 2025**


Le jeudi 12 juin 2025, le voyage en pays de Caux a rempli ses promesses : journée ensoleillée, jardins multicolores et parfumés, ambiance amicale et décontractée.

La princesse Kayali a accueilli en son château et sa roseraie de Mesnil Goeffroy d'Ermenouville, les 53 Capellois et amis, selon les bons usages du XVIII<sup>ème</sup> siècle... Puis, après le repas, le groupe a découvert le village et les falaises de Veules-les-Roses qui mérite bien son nom. Chacun se souviendra du nom du plus petit fleuve de France...

## REPAS DES AÎNÉS DU JEUDI 16 OCTOBRE 2025

Comme chaque année les Aînés capellois se sont retrouvés à l'auberge du Goulet. Les 136 convives ont apprécié le copieux repas, l'animation et les retrouvailles !



Des paniers garnis ont été remis aux doyens de l'assemblée : Jacqueline DUCROCQ et André MANIER.



## LE MARDI 21 OCTOBRE 2025 : LE SPECTACLE DE VARIÉTÉS "LA BELLE ÉPOQUE" DANS LE CADRE DE LA SEMAINE BLEUE

Le club de l'Amitié et le CCAS ont inscrit 86 personnes au spectacle de variétés "La Belle Époque" monté par l'association Léo Lagrange de Boulogne-sur-Mer et offert par le département à l'Embarcadère dans le cadre de la Semaine Bleue. 63 Capellois ont pu bénéficier du transport en autocar que le CCAS avait affrétré. Ils ont pu retrouver au spectacle les autres Capellois inscrits directement grâce essentiellement à l'information donnée dans l'application "Ma Mairie En Poche".

Le spectacle a ravivé en chansons les souvenirs de la belle époque de la jeunesse et a fait voyager les spectateurs au rythme de chorégraphies colorées. Merci au département et à la ville de Boulogne-sur-Mer. L'après-midi s'est terminée avec un goûter offert par le club de l'Amitié.



## VISITE DE LA CRISTALLERIE D'ARQUES LE VENDREDI 7 NOVEMBRE 2025



Le vendredi 7 novembre, 60 Capellois et amis se sont déplacés en autocar à Arques pour visiter sa cristallerie et profiter des promotions du moment. Après des films explicatifs, ils ont pu visiter un atelier de fabrication où ils ont ressenti l'atmosphère de l'usine (bruit et chaleur). Au retour, les participants se sont retrouvés au centre socio-culturel pour y déguster un quartier de tarte accompagné de jus de pommes du verger de la commune ou de vin servi par les membres du CCAS.

## LES JOURNÉES DE LA SOLIDARITÉ DES VENDREDI 21 NOVEMBRE ET SAMEDI 22 NOVEMBRE 2025

Les Journées de la Solidarité en faveur de l'association Blanzy Pourre ont débuté le vendredi avec les dons des élèves de l'école des Poètes et de l'école St Joseph. Le CCAS remercie les enseignants et les parents qui répondent chaque année avec générosité à cet appel. Il remercie également les Capellois venus déposer leurs dons.



L'Ecole des Poètes



L'Ecole Saint-Joseph

Le chargement

## LE LUNDI 15 DÉCEMBRE 2025 : REMISE DES COLIS DE NOËL AUX AÎNÉS

Cette année les 250 colis distribués aux Aînés capellois étaient principalement composés de bons d'achat valables chez les commerçants ayant une enseigne à La Capelle-les-Boulogne.

Cette remise des colis est aussi l'occasion de se retrouver autour d'une collation qui réchauffe les cœurs. Le Président et les membres du CCAS remercient les élèves et les enseignants des deux écoles de la commune qui ont décoré les enveloppes d'attribution aux couleurs de Noël.



## ANNIVERSAIRES DE NOS AÎNÉS



80 ans de Jocelyne POLET



80 ans de Danièle BRICHE



80 ans de Micheline SEILLIER



80 ans de Danièle DELBART



80 ans de  
Françoise LÉRAILLÉ



80 ans de Julien PAQUES



90 ans de  
Colette PERARD



90 ans de Guy GOTTRAND



90 ans de Maurice LEURS

## ■ Informations du CCAS

### AIDES DU DÉPARTEMENT POUR LES 15- 25 ANS

Pour les Jeunes du 62 : vous retrouverez les informations sur les aides proposées par le Département du Pas-de-Calais (permis, BAFA, projets, vacances) sur le site internet [jeunesdu62.fr](http://jeunesdu62.fr)


**Pas-de-Calais**  
Mon Département

# 15-25 ANS

LE DÉPARTEMENT  
VOUS DONNE UN  
*Coup de pouce*



Le Département du Pas-de-Calais a souhaité faire de la jeunesse une de ses priorités en favorisant l'acquisition de l'autonomie des jeunes et à encourager leur engagement citoyen.

Vacances
BAFA/BAFD
Permis
Aides aux projets

**jeunesdu62.fr**

Le Département *agit* pour la jeunesse

### LE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Le CCAS participe financièrement aux repas portés à domicile à hauteur d'1,50€ par repas pour les plus de 65 ans en perte d'autonomie, non imposables avant crédits et réductions d'impôt.



Les 2 principales possibilités de prestataires :

• **Le CCAS de St Martin Boulogne : 03 21 80 35 19**

12,50 € le repas avec potage et fromage.

2,25 € (50% du prix du transport) peuvent être déduits des impôts pour les imposables.

• **Yanni'cuisine de Wavran sur l'Aa : 06 32 98 94 92**

11,25 € le repas avec potage et fromage.

1,75 € peut être déduit des impôts pour le transport.

Le prestataire choisi fera une facturation pour le bénéficiaire et une autre pour le CCAS, correspondant à sa participation en faveur des non imposables. Les personnes souhaitant bénéficier de l'aide du CCAS seront priées de présenter leur attestation de non-imposition avant crédits et réductions d'impôt en mairie.

Les bénéficiaires de l'APA qui n'ont pas atteint leur plafond d'aides peuvent être aidés jusqu'à un maximum de 3,16 € par repas et de 20 repas par mois soit 63,20 € par mois.

### SPORT SUR ORDONNANCE ET SPORT SANTÉ

Depuis le mois de septembre 2025, l'association A2VIE 62 – MSS, habilitée Maison Sport Santé, assure les mardis entre 14h et 18h à la salle d'évolution du Centre Socio-Culturel des séances de "sport sur ordonnance". La prescription médicale donne la possibilité de bénéficier d'un programme de remise à l'effort personnalisé comprenant 2 bilans de condition physique initiale et finale et 26 séances d'activité physique adaptée d'1 heure avec 4 autres personnes maximum, encadrées par un enseignant APA. L'association assure aussi des activités sport-santé : gym d'entretien, activité libre, pilates, marche nordique, renforcement musculaire... dans les communes avoisinantes. Un cours de pilates est dispensé sur notre commune les mardis de 18h à 19h ; il est malheureusement actuellement complet.



Pour tout renseignement, l'association assure une permanence à la Maison Des Services le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois de 9h à 12h30.

### LE RECENSEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES



PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 65 ANS



PERSONNES HANDICAPÉES



PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 60 ANS INAPTES AU TRAVAIL

Les personnes concernées sont celles de 65 ans et plus résidant à leur domicile, les plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile et les adultes handicapés. Il s'agit essentiellement de personnes qui ne peuvent pas quitter rapidement leur domicile par leurs propres moyens ou qui souffrent d'une maladie chronique invalidante ou qui sont adésorientées. Le registre permet, par exemple, de mieux suivre ces personnes lors d'une inondation, d'une épidémie, d'une canicule, d'une fuite de gaz, d'un incendie, d'un problème d'eau potable, etc. En cas d'alerte canicule de niveau 2 ou 3, les personnes répertoriées bénéficient d'un suivi régulier (contacts téléphoniques et/ou visites).

Le maire communique le registre nominatif de sa commune au préfet ; il est confidentiel et ne sera divulgué nulle part ailleurs. Le CCAS ne peut qu'encourager les personnes les plus vulnérables à s'inscrire afin d'améliorer la réactivité et l'efficacité des plans d'alerte et d'urgence en leur faveur.

L'inscription peut se faire en mairie ou, si vous ne pouvez pas vous déplacer, en contactant la mairie afin qu'un membre du CCAS de votre quartier se déplace chez vous.

## LES TITRES DE TRANSPORT

### PASS' ANNUEL SENIOR

Ils permettent aux usagers habitant l'une des 22 communes de l'Agglomération ayant + de 65 ans ou un taux d'invalidité à 80% de voyager en illimité sur le réseau du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

### TITRES SOLIDAIRES



Participation financière du CCAS de la commune de 47,50€

- **Support sans contact :**
  - Carte Pass Pass
- **Lieux de création ou de renouvellement de l'abonnement :**
  - Boutique Marinéo
  - E boutique : [www.marineo.fr](http://www.marineo.fr)  
Simplifiez votre expérience et achetez votre abonnement en ligne, en un seul clic.

Prix : **14€/an**

+ 5€ si création ou renouvellement de la carte Pass Pass

### PASS' ANNUEL HANDBUS



### Pass'Annuel Handibus Accompagnateur

Vous avez besoin d'un accompagnateur pour vous déplacer sur le réseau ?

Demandez votre Pass Annuel Handibus Accompagnateur sur présentation de votre carte Mobilité Inclusion (CMI)

### PASS' MOIS SOLIDAIRE

Il permet de voyager en illimité sur le réseau pendant un mois à partir de la date de la 1<sup>re</sup> validation.

**-26 ANS**

Quotient Familial <500

Prix : **5€**

+ 5€ si création ou renouvellement de la carte Pass Pass

**+26 ANS**

Quotient Familial <500

Prix : **10€**

+ 5€ si création ou renouvellement de la carte Pass Pass

## MARINEO HANDI

Service de Transport de Personnes à Mobilité Réduite **TPMR**



Vous êtes en situation de mobilité réduite ? Vous pouvez faciliter trajets en vous faisant accompagner gratuitement !

Le service TPMR, Marineo Handi, est un service gratuit complémentaire à Marinéo pour les personnes qui ne pourraient pas utiliser le réseau.

Ce service est réservé aux résidents des 22 communes de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais. Le bénéficiaire du service peut recourir à un accompagnant de son choix.

Les personnes détentrices de la Carte Mobilité Inclusion (CMI) "Invalidité" sont exemptées de cette obligation de domiciliation.

Pour bénéficier de ce service, vous devez être dans l'une des situations suivantes :

- Titulaire de la carte d'invalidité 80% et plus
- Titulaire d'une Carte Mobilité Inclusion (CMI) "Invalidité"
- En fauteuil roulant
- Atteint de cécité
- Bénéficiaire de la PCH transport

### Comment ça marche ?

Réservez en appelant le 03 91 18 04 73 ou pour tout renseignement

du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h (sauf samedis, dimanches et jours fériés)

### Jours de fonctionnement :

du lundi au samedi de 8h45 à 19h sans interruption

Vous avez le droit à 2 trajets aller/retour par semaine. Les déplacements à caractère médical ou paramédical ne sont pas prioritaires.



**CRÉDIT NOUVEL ÉLAN**  
MICRO

Pour les habitants de l'agglo n'ayant pas accès aux crédits bancaires classiques (revenus modestes, situation précaire...)

Un service proposé par :



VOTRE MICRO-CRÉDIT SOCIAL ET SOLIDAIRE

## POUR QUOI ?

Le micro-crédit peut répondre à des besoins variés :

- Achat ou remplacement de biens de première nécessité (gazinière, réfrigérateur, lit, canapé...).
- Frais liés à l'emménagement, caution...
- Achat ou réparation d'un véhicule (auto, scooter...).
- Dépenses de santé (appareils auditifs, lunettes, appareils dentaires...).
- Frais d'obsèques...
- Financement d'une formation, de frais de scolarité, d'un permis de conduire, achat d'un ordinateur.

### OU VOUS ADRESSER ?

Centre communal d'action social (CCAS) ou service social de votre commune (mairie).

AMIE du Boulonnais  
10, allée Mehul à Boulogne-sur-Mer  
03 21 30 36 22

Maison du Département Solidaire du Boulonnais

• Site de Boulogne-sur-Mer  
153, rue de Bréquerecque  
03 21 99 15 40

• Site d'Outreau  
151, rue Massenet  
03 21 10 09 45

• Site de Saint-Martin-Boulogne  
34, rue Anne Franck  
03 21 10 20 70

Crédit Municipal de Boulogne-sur-Mer  
2, place Jean Febvay à  
Boulogne-sur-Mer  
03 21 10 18 10

- Entre 300 et 5 000 € maximum.
- Remboursement possible jusqu'à 48 mois.
- Aucun frais de dossier.
- La CAB prend en charge l'intégralité des intérêts à la fin du prêt.
- Pas de changement de banque à effectuer.

### PORTÉ PAR :



### AVEC LE SOUTIEN DE :



## ■ Football Club Capellois

**L'année se termine, la saison 2024-2025 a été riche pour le club.**

- Toutes les équipes ont terminé leur championnat en bonne position au classement,
- Une finale, pour les seniors A, en coupe du président à Tournehem,
- Une demi-finale, pour les seniors B, en coupe DG Buro,
- 5 plateaux, pour les catégories U6 à U9, organisés au stade Gérard Fachon,
- La première fête du FCC organisée le Samedi 21 Juin.



### La saison 2025-2026 est déjà bien entamée

- La saison est plus difficile pour notre équipe Seniors A, pour les équipes seniors B et C, le parcours est satisfaisant,
- Pour les U19, peu de matchs ont été joués,
- Pour les U15, avec un effectif très jeune, nous savions que cela serait difficile,
- Pour les U11 et U13, nous avons beaucoup de plaisir à les voir évoluer, les enfants proposent un très beau jeu collectif.

### Les évolutions

- Une entente avec Conteville en catégorie U11 et U13 afin d'augmenter nos effectifs sur les années à venir et de partager nos installations,

- Nous disposons du terrain annexe de Isques avec éclairage pour les entraînements seniors, le mercredi et vendredi, suite à l'arrêt du club,
  - Appliquer la réforme des plateaux débutants dès Janvier,
  - Suppression de la catégorie U19 la saison prochaine et création d'une catégorie U16-U18,
  - Appliquer le programme "Stop Violence" défini par la fédération avec des impacts significatifs sur le fonctionnement du club.
- J'en profite pour remercier les 25 dirigeant(es) qui encadrent les équipes sur toute la saison.

## ■ Parcours VTT et pédestre : une journée sportive et conviviale organisée par l'ASPTT

Sous un soleil radieux, les amateurs de plein air ont répondu présents à l'appel de l'ASPTT pour participer à la randonnée VTT et au parcours pédestre proposés.

Des itinéraires variés, accessibles à tous les niveaux, ont

permis à chacun de profiter pleinement d'un cadre naturel exceptionnel.

L'ambiance, conviviale et chaleureuse, a rythmé la journée entre efforts partagés et moments de détente aux points de ravitaillement toujours aussi généreux.

Un grand merci à l'ASPTT et à l'ensemble des bénévoles pour leur dévouement et leur organisation sans faille, qui ont fait de cette manifestation une réussite à la fois sportive et humaine.



## ■ 2025, L'Ecole d'Equitation du Boulonnais fête ses 25 ans !



Ayant pris la relève du Club Hippique du Boulonnais en 2000, L'Ecole d'Equitation du Boulonnais fêtait dignement en ce 29 mai dernier ses 25 ans d'existence.

De nombreux élus avaient fait le déplacement pour fêter cet évènement avec la présence notamment de Madame Hingrez Céréda pour le Département et la Ville de Boulogne-sur-Mer, Monsieur Degremont, Maire de La Capelle les Boulogne, Madame Begard pour le Comité Régional d'Equitation des Hauts de France, le Conseil D'administration de L'E.E.B bien sûr, l'ensemble du personnel, mais aussi de nombreuses personnes qui ont aidées au démarrage de cette belle aventure et un public nombreux venu assister aux différentes animations. Largement applaudi, cet anniversaire marquait aussi pour Bruno Leleu un quart de siècle à la Présidence du club, une présidence



sans faille, dévouée impliquant une présence quasi journalière, celui-ci nous rappela comment il est parti de rien avec son équipe et énuméra une très longue liste d'investissements qui font aujourd'hui toute la force et la renommée de L'E.E.B.

2025, c'est comme les années précédentes des déplacements dans les différents championnats de France et encore une belle moisson de médailles.

Cela commence avec une quatrième place par équipe en saut d'obstacles au niveau "Amateur 1" au mois de juin au Haras de Jardy dans les Hauts de Seine et une médaille d'or et trois en argent aux championnats de France "Clubs" en juillet en Sologne au Parc Fédéral équestre de la Fédération Française d'Equitation. On retiendra ici les performances des jeunes capelloises Olive Martin, Vice-Championne de France en saut d'obstacles sur quatre vingt deux partants avec Ever Love du Vermont



une jument appartenant au centre équestre en catégorie "club 1 junior" et Jeanne Thirard Vice-Championne de France en saut d'obstacles également en "club 1 équipe" avec son Victorius du Charooli. 2025, restera pour L'E.E.B. une année riche en événements et le club s'apprête d'ici quelques mois à encore monter en puissance en prenant le statut de "Stade équestre". A suivre...

## ■ Entrée du jeu

Comme chaque année, les deux troupes du Baz'Art Théâtre (association Entrée de Jeu) ont présenté leurs spectacles en juin 2025. " Le pire village de France" par le groupe de La Capelle et "On attend qui?" par le groupe de Baincthun.

### Les dates de représentations prévues en 2026 avec des nouvelles pièces de théâtre :

- week-end du 30 mai 2026 à Baincthun
- samedi 6 juin et vendredi 26 juin 2026 à La Capelle.



■ ABC - Amicale  
Bouliste Capelloise



L'année 2025 marquera son empreinte dans la vie de l'association. C'est d'abord l'année de l'abri tant réclamé par notre Président, réalisation conjointe avec la Mairie et les bénévoles de l'Association. Les retraités savent encore manier pelle et brouette, et l'union faisant la force, la réalisation bipartite a pu voir le jour cette année. Dans la chronologie, il a fallu terrasser, combler, coffrer, niveler et enfin couler les pieux, les bénévoles de l'ABC ne sont pas fait prier et c'est à chaque fois une bonne douzaine

d'entre eux qui ont répondu présents.

C'est ensuite l'entreprise "Thierry Dandre Menuiserie" qui a réalisé l'ossature et la couverture de l'abri, prise en charge par la commune. Restait enfin à terminer avec le bardage périphérique pris en charge par l'association, et réalisé par notre spécialiste, notre ROBI national aidé de quelques-uns. A noter que le financement du ferrailage, du béton des 7 pieux et du bardage a été grandement facilité par les subventions des entreprises : "Laurent Automobiles, KS Motors et Cédric Demilly Automobiles EURL". Un grand merci à ces généreux donateurs.



Luc, discret et efficace a réalisé et mis en place toute une série de porte-manteaux, pour équiper au mieux l'abri ABC. L'année 2025 c'est aussi l'organisation de 2 tournois estivaux, les 27 juillet et 17 août, qui ont vu respectivement s'affronter 24 puis 44 participants dans la bonne humeur et la convivialité.



Nous avons également accueilli le mercredi 15 octobre un groupe du CATTP de Calais, qui a bien challengé nos meilleures pointures...



Une séance de remise à niveau sur les premiers secours, organisée par Damien s'est tenue courant octobre. L'Association se porte bien tant au niveau Bureau, CA, Adhérents (101 à ce jour) et financier, de tout cela il sera question lors de l'AG 2026 qui se tiendra en janvier prochain. L'association vient d'ailleurs d'obtenir son inscription au répertoire SIRENE, véritable sésame pour obtenir d'éventuelles subventions auprès des pouvoirs publics et des différentes collectivités locales, départementales voire régionales.

L'ABC organise des rencontres conviviales le dimanche matin (9h-midi) ainsi que le mercredi et le vendredi après-midi. Pour les mordus, il est possible également de jouer le lundi et le mardi de 14h à 17h après concertation préalable.

Alors que les fêtes approchent, nos pensées vont vers Brigitte, Thierry et Jean-Luc actuellement en convalescence et que nous souhaitons revoir sur les terrains au plus tôt.

## ■ Team Capelloise

La Team Capelloise est une association sportive à caractère familial qui a pour vocation de faire découvrir ou progresser en course à pied tout en privilégiant la convivialité.

Nous organiserons notre traditionnel Trail du Mont Renard le dimanche 21 juin 2026.





## ■ Lasicordes

Lasicordes est une association culturelle accueillant les personnes de toutes générations désirant apprendre la guitare, Gérard Butcher artiste-enseignant propose une pédagogie en groupe; 3 ateliers accueillant les débutants mais aussi les guitaristes plus confirmés.

(Le contenu : comment accompagner les chansons, ou apprendre une mélodie, mise en place des techniques de jeu, arpèges ou battements rythmiques, travail des différents accords.)

Une trentaine d'élèves se retrouvent chaque jeudi de 17h45 à 21h, dans la salle du Centre socio-Culturel de la Capelle, ambiance conviviale ou le chant s'invite ainsi que d'autres instruments

Auditions : - jeudi 18 décembre 2025 à 20h

Concert de fin d'année :

- jeudi 9 avril 2026 à 20h
- Samedi 13 juin 2026 à 20h30



## ■ Boulogne danse sportive

C'est dans la convivialité que l'Association Boulogne Danse Sportive est heureuse de vous accueillir tous les lundis au Centre-Socio-Culturel pour des cours de danse :

18h45 à 19h45 : Rock

19h45 à 20h45 : Danses latines

20h45 à 21h45 : Danses de bal



## ■ Le Club de l'Amitié

Le club de l'amitié a accueilli en 2025 : 100 membres de 61 ans à 96 ans. Chaque mardi, dans la salle Marcel Caudeville, environ 45 passionnés se retrouvent pour jouer à la belote, au tarot, au rami ou au scrabble.



Le vendredi, les activités jeux se poursuivent pour les plus accros dans la salle Ginkgo. C'est aussi le lieu de départ des deux marches de 4kms, et de 8 à 9 kms principalement dans la forêt.



Le but de notre club est de créer du lien social et de partager des moments conviviaux : chaque mois connaît son animation :

- Partage de la galette des rois en janvier
- Après-midi crêpes en février.
- En avril, l'Assemblée Générale a reconduit le Conseil avec comme présidente la dévouée et dynamique Michele Arnoult.

### Le 23 mai, sortie détente à Calais.

Le matin, visite guidée du musée de la dentelle



Le midi, déjeuner dans une brasserie au bord de mer suivi d'une balade digestive sur la jetée.



Sur le retour, à Tartinghen, visite de la brasserie Noyon avec dégustation très raisonnable de leur bière.



## Le 27 juin, notre traditionnelle marche pique-nique.

Les plus sportifs(ves) sont parti(e)s du parking du Moulin Wibert de Boulogne-sur-Mer avec pour objectif de rejoindre Wimereux par la vallée du Denacre. A Wimille les attendait un deuxième groupe.





**Le 21 octobre, dans le cadre de la semaine bleue**, 69 membres du club ont pu assister au spectacle gratuit proposé par le département à la salle de l'Embarcadère de Boulogne-sur-Mer. Le CCAS ayant financé le transport par autobus, le club a offert au retour un goûter à tous les participants inscrits par la Commune.



**Le 16 décembre**, le traditionnel repas de Noël à l'auberge du goulet s'est déroulé dans la bonne humeur. Il a permis de mettre à l'honneur nos doyennes de plus de 90 ans. Il a été financé en partie par les bénéfices du loto du 25 novembre. Un grand merci aux commerçants de la Capelle-lès-Boulogne qui nous donnent des bons d'achat.



**Si vous désirez nous rejoindre,  
rendez-vous à 13h50  
à la salle Marcel Caudeville le mardi  
et à la salle Ginkgo le vendredi.  
Nous sommes aussi demandeurs  
de propositions de nouvelles activités...**

## ■ Naissances

- |                            |                  |
|----------------------------|------------------|
| ■ Louise DELEZENNE COJEZ   | 20 janvier 2025  |
| ■ Adèle PECRON             | 29 janvier 2025  |
| ■ Catalina HOLUIGUE GARCIA | 19 juillet 2025  |
| ■ Léon LEMAITRE            | 25 juillet 2025  |
| ■ Sixtine ULIVI            | 28 novembre 2025 |
| ■ Maël MILLAMON            | 3 décembre 2025  |

## ■ Décès

- |                         |                  |
|-------------------------|------------------|
| ■ David DUHAMEL         | 5 mars 2025      |
| ■ Fatma KACIMI          | 23 juin 2025     |
| ■ Jacques SERGENT       | 18 juillet 2025  |
| ■ Evelyne DACHICOURT    | 14 août 2025     |
| ■ Ludovic DELATTAIGNANT | 5 septembre 2025 |
| ■ Christine HUREZ       | 20 octobre 2025  |
| ■ Serge VIDELENNE       | 29 octobre 2025  |

## ■ Baptêmes républicains



Clara & Elyo ROCAMORA DUFLOS  
Le 27 juillet 2025

## ■ Mariages



Clément SIEGFRIED & Axel AMAR  
Le 3 mai 2025



Axel JOLY & Marine LANGAGNE  
Le 24 mai 2025



Grégory GAMBIER & Aline DEMILLY  
Le 13 septembre 2025



Jérôme LEMAITRE & Pauline GAVORY  
Le 20 septembre 2025



Grégory ROMMELAERE & Marie NOAILLY  
Le 27 septembre 2025

■ PACS



Emilien MOUCHON & Océane TRIPLET  
Le 13 janvier 2025



Jérémy BOUTOILLE & Caroline MALBAUT  
Le 16 juin 2025



Gaetan JANNEQUIN & Mathilde INIZAN  
Le 19 août 2025



Nils HERBAUT & Juliette BENARD  
Le 22 août 2025



Guillaume BAILLEUX & Lucie NOEL  
Le 20 septembre 2025

Baptiste TENEUR  
& Alessia FRANCK  
Le 23 août 2025

# AU PROGRAMME...

(Sous réserve de modifications ultérieures)



## JANVIER 2026

### 19 JANVIER :

Vœux de Monsieur le Maire au Centre-socio-culturel.

### 23 JANVIER :

Théâtre "Le paradis c'est l'enfer" par la mini-troupe du Rollmops Théâtre.

## FEVRIER 2026

### 5 FÉVRIER :

Après-midi festive pour les Aînés organisée par le CCAS (sur invitation).

### 8 FÉVRIER :

Concours de belote organisé par le Comité des fêtes au Centre-socio-Culturel.

## MARS 2026

### 13 MARS :

Théâtre "Gourmandises" par le théâtre de la miaule au Centre-socio-Culturel.

## AVRIL 2026

### 6 AVRIL :

Braderie - Avenue de la Forêt organisée par le Comité des Fêtes

### 30 AVRIL :

Journée Nationale du Souvenir des Victimes et des héros de la Déportation

## MAI 2026

### 8 MAI :

Commémoration de la Victoire de 1945

### 12 au 17 MAI :

Mai du Livre

### 16 MAI :

Récital de piano par Madame Aurélie Verdier

### 31 MAI :

Fête des Voisins

## JUIN 2026

### 6 JUIN :

Concert par l'association Retina France

### 14 JUIN :

Chorale "le Madrigal" sous la direction de Nadège de Kersabiec en l'église St Jean-Baptiste

### 20 JUIN :

Gala de danse contemporaine au Centre-socio-Culturel

### 21 JUIN :

Fête de la Musique organisée par le Comité des Fêtes

## JUILLET 2026

### 10 JUILLET :

Nocturne d'Opale en l'église St-Jean-Baptiste

### 14 JUILLET :

Fête Nationale

## AOÛT 2026

### 16 AOÛT :

Randonnée VTT et marche organisées par l'ASPTT de Boulogne-sur-Mer

### 31 AOÛT :

Braderie d'été organisée par le Comité des Fêtes

## OCTOBRE 2026

### 4 OCTOBRE :

Loto organisé par le Comité des fêtes.

### 25 OCTOBRE :

Concours de belote organisé par le Comité des fêtes.

## NOVEMBRE 2026

### 11 NOVEMBRE :

Commémoration de la victoire et de la paix, jour de l'anniversaire de l'Armistice.

Hommage à tous les morts pour la France

## DÉCEMBRE 2026

### 5 DÉCEMBRE :

Journée nationale d'hommage pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

### 5 & 6 DÉCEMBRE :

Marché de Noël

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :



